

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LASGRAÏSSES

De la séance du vendredi 12 février 2021

L'An deux mille vingt et un et le 12 février, le Conseil Municipal de LASGRAÏSSES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire *dans la salle de Ferrières, conformément aux instructions ministérielles, en raison des consignes de sécurité sanitaire dans le cadre de la pandémie COVID 19*, à 19h00, sous la présidence de Monsieur Alain ASSIÉ, Maire.

Date de la convocation : vendredi 05 février 2021.

Présents : Mesdames Marie-Odile RIBOUD, Eunice MASSOUTIÉ, Patricia MAUREL, Sadia OUMOUZOUNE, Messieurs Alain ASSIÉ, Guillaume DOUZIECH, Éric FREALLE, Florian GUIBBAUD, Christian MAUREL, Vincent PAKULA, Alain PRADES, Florent PREYNAT, Alain REILLES, William VERGNES.

Absente Excusée et Représentée : Adeline DE LIMA.

Personnel : Sylvie MASSOUTIER.

Secrétaire de séance : Alain REILLES.

La condition de quorum étant remplie, Monsieur le Maire ouvre la séance à 19H15.

1 - APPROBATION DU COMPTE- RENDU DU 18 JANVIER 2021

Après lecture, le compte-rendu du Conseil Municipal du 18 Janvier 2021 est soumis à approbation. Aucune remarque n'étant faite, celui-ci est adopté à l'unanimité. Monsieur le Maire invite l'ensemble des conseillers qui étaient présents à le signer.

Adopté à l'unanimité

2 – RESTES A REALISER 2020 BUDGET COMMUNAL – BUDGET PRIMITIF 2021

*Vu l'exécution budgétaire
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **ADOPTE** les états des Restes à Réaliser 2020 qui s'élèvent à :

Dépenses d'Investissement : 112 800.90 € (Cent douze mille huit cent Euro et 90 Cents)
Recettes d'Investissement : 48 004.01 € (Quarante-huit mille quatre Euros et 01 Cent)

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ces états et à poursuivre les paiements et les recouvrements dans la limite des crédits figurant sur ces états,

- **DIT** que ces écritures seront reprises dans le vote du budget 2021.

3 – DEMANDES DE SUBVENTION AU TITRE DE LA D.E.T.R. – PROGRAMME 2021 « MAISON COMMUNALE DES SERVICES »

Vu la présentation de Monsieur le Maire à l'Assemblée du dossier de demande de subvention pour la réalisation des travaux suivants « Création d'une Maison Communale des Services » et estimation de ces travaux à la somme de 264 194 € H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **SOLLICITE** de la part de l'état, au titre de la D.E.T.R. ; au Conseil Régional, au titre du F.R.I ; et au Conseil Départemental, au titre du F.D.T, une participation financière la plus élevée possible ;
- **S'ENGAGE** à ne pas donner une affectation différente à la subvention demandée et à informer l'État, le Conseil Régional et le Conseil Départemental de l'attribution de toute subvention pour le même projet de la part d'autres collectivités ou organismes.

4 – CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICE RELAIS FOURRIERE – ASSOCIATION LES TEMPS ORAGEUX

Vu le rappel de Monsieur le Maire au Conseil Municipal que depuis la loi n°99-5 du 6 janvier 1999 article L211-23, le code rural précise que toute commune doit disposer d'un lieu de dépôt pour les chiens trouvés errants, garder l'animal et faire la recherche de son propriétaire,

Vu que l'association « les temps Orageux » de Briatexte propose aux communes de lui déléguer cette charge par le biais d'une convention de prestation de service relais fourrière dont le coût s'élève, par intervention, pour l'année 2021, à 76.20 €, majorée de 50% les week-end et jours fériés,

Vu que Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de faire payer une amende de 80 € par propriétaire en contrepartie des frais engagés par la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à sa mise en œuvre,
- **ADHERE** à la convention
- **ACCEPTTE** la participation financière de 63,80 € et 76,20 €
- **ACCEPTTE** l'amende de 80 € pour les propriétaires

QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS

- *Questions diverses :*

1/ Réflexion sur l'avenir financier des écoles – William VERGNES

Au niveau de la Communauté d'Agglomération, une réflexion est menée sur le financement des écoles. Plusieurs options ont été envisagées, deux restent à l'étude :

- ✚ Augmenter le taux de la CA2G sur le « bâti » et « non bâti », avec une répercussion sur le calcul des taux communaux en vigueur
- ✚ Fiscaliser à 100% au niveau de la communauté d'agglomération

La fin de l'autonomie de la gestion par les syndicats scolaires semble souhaitée par la communauté d'agglomération, au profit d'une gestion globale des écoles communales.

2/ Fermeture de Classe sur le RPI – Marie-Odile BOUSQUET RIBOUD

Une rencontre entre l'inspectrice de circonscription, les responsables SMIXFLO, les Maires et les enseignants du RPI a eu lieu concernant la suppression d'un poste, dans le cadre de la nouvelle carte scolaire. Cette suppression privilégie l'esprit comptable plutôt que l'intérêt pédagogique des projets en cours.

Tout le monde se mobilise mais l'issue finale laisse peu de doute

3/ Remplacement du véhicule communal – Alain ASSIÉ

Le véhicule utilisé par l'employé municipal montre des signes de faiblesse. Pour pouvoir passer au contrôle technique, des dépenses sont nécessaires et ce pour un montant d'environ 1 000.00€.

Notre garagiste est en mesure de nous proposer un véhicule en remplacement, le budget serait approximativement de 10 000.00€. Devant l'enthousiasme modéré de cette acquisition, tenant compte du temps d'utilisation du véhicule et des courts trajets et du tarif, Monsieur le Maire est mandaté pour négocier avec le garage Teixeira.

- Tour de table et expression libre :

Distribution du Bulletin Municipal :

Le bulletin municipal vient de nous être distribué, sa mise en page est appréciée par les élus-es. Chacun se dispatche une partie de la commune, afin de faire la distribution à nos administrés pendant le week-end.

Controverse autour du Prêtre du Village, le Père ICHER :

Il semblerait que l'Abbé ICHER ait annoncé son intention d'arrêter son sacerdoce, pour des raisons de santé évidente pour les paroissiens Affaire à suivre ...

Discussion sur les Transports en Commun :

Des administrés posent la question concernant la desserte du village en transport en commun. Il est rappelé aux conseillers qu'il existe le « TAD », mis en place par la CA2G ; une info est publiée sur PanneauPocket.

Date du Prochain Conseil Municipal :

Il se réunira le jeudi 18 Mars 2021 à 19h00 à la Salle de Ferrières

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H15.

**SIGNATURES des
membres présents lors
du Conseil Municipal du
12 février 2021**

ASSIÉ Alain

DE LIMA Adeline

DOUZIECH Guillaume

FREALLE Éric

GUIBBAUD Florian

MASSOUTIÉ Eunice

MAUREL Christian

MAUREL Patricia

OUMOUZOUNE Saadia

PAKULA Vincent

PRADES Alain

PREYNAT Florent

REILLES Alain

RIBOUD Marie-Odile

VERGNES William